

## Journée d'étude nationale

*L'égalité femmes-hommes, les stéréotypes de genre et les violences faites aux femmes : un enjeu de formation pour le travail social*

**Toulouse - vendredi 17 octobre 2014**

### Des dimensions aujourd'hui peu présentes et optionnelles dans les formations du travail social

Si le travail social reste un champ globalement aveugle au genre<sup>1</sup>, on sait par ailleurs que ses organisations professionnelles ne sont pas neutres de ce point de vue et l'occulter c'est contribuer à la reproduction des inégalités entre les femmes et les hommes.

Les observations des pratiques des personnels du travail social font apparaître des différences de traitement des usager-e-s selon qu'il s'agisse de femmes ou d'hommes.

La prégnance des stéréotypes de genre se retrouve jusque dans l'organisation du travail des équipes, où les hommes sont plus volontiers désignés sur des rôles dits masculins (autorité, loi...) alors que les femmes sont assignées aux fonctions de soin du corps, de réconfort, d'hygiène : le « care ».<sup>2</sup>

Les travailleurs sociaux peuvent être des acteurs de changement pour œuvrer à des nouvelles conceptions des rôles et places respectives des femmes et des hommes et contribuer ainsi à l'égalité et prévenir et lutter contre les violences faites aux femmes<sup>3</sup>.

En ce sens, depuis quelques années, des instituts de formation préparant aux diplômes du travail social commencent à mesurer l'intérêt d'enseigner les connaissances produites par les recherches sur le genre pour promouvoir l'égalité dans les pratiques du travail social. Par ailleurs, les plans gouvernementaux de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes ont conduit certains instituts de formation en travail social à proposer des séquences de sensibilisation sur cette question.

En Midi-Pyrénées, depuis 2005, des initiatives<sup>4</sup>, dont certaines soutenues par le Conseil Régional, ont permis d'introduire des modules obligatoires sur le genre dans les formations en travail social.

Par ailleurs, d'autres initiatives ont été constatées au niveau national :

- Des centres de formation en travail social introduisent aussi cette question du genre et de l'égalité femmes-hommes dans leurs dispositifs de formation ;
- Des colloques et des journées d'études ont eu lieu sur ces thèmes dans plusieurs régions.

<sup>1</sup> Dossier publié dans la revue *Actualités Sociales Hebdomadaires*, La question du genre, continent noir du travail social, 21 déc 2012.

<sup>2</sup> Note de problématique pour la préparation des Etats généraux du travail social « Le travail social dans le champ des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes », Ministère des affaires sociales et de la santé.

<sup>3</sup> Maïté Debats, *La professionnalité : une mise en œuvre liée à l'objet*, in : Ginette Francequin (sous la direction), *Tu me fais peur quand tu cries ! Sortir des violences conjugales*, ERES, 2010.

<sup>4</sup> CRFMS ERASME et ISS ARSEEA : module de formation genre et travail social – APIAF : projet européen COVEF (Contre les violences envers les femmes) – ISS ARSEEA : groupe « travail social et genre » - conférences pédagogiques « genre et travail social » organisées par le Conseil Régional dans l'ensemble des instituts de formation du travail social.

Par contre, ces initiatives restent ponctuelles, isolées et souvent le fait de personnes volontaristes engagées par ailleurs dans la promotion de l'égalité des sexes. En effet, aujourd'hui, aucun contenu dans les référentiels des diplômes du travail social n'incite clairement à traiter la question du genre, de l'égalité femmes-hommes ou des violences faites aux femmes.

## Des opportunités d'évolution en 2014

Plusieurs initiatives convergentes offrent l'opportunité de pouvoir intégrer les questions de genre, d'égalité et de lutte contre les violences faites aux femmes dans la formation initiale des travailleurs sociaux :

- Le Gouvernement a décidé d'organiser des Etats généraux du travail social (EGTS) en fin d'année 2014 afin de préparer un plan d'actions pour donner aux politiques sociales les professionnels dont elles ont besoin pour leur mise en œuvre.  
Ces EGTS ont en particulier pour objectifs d'analyser l'adéquation entre les pratiques de travail social, les attentes des usagers et les problématiques sociales actuelles et de construire un plan d'actions pour réinventer le travail social de demain.  
Pour préparer ces EGTS, six grandes thématiques transverses seront analysées à travers le prisme privilégié des politiques sociales dont celle de l'**égalité entre les femmes et les hommes**.
- Le décret n°2013-7 du 3 janvier 2013 a donné compétence à la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) pour définir, en lien avec les ministères et acteurs concernés, le cahier des charges du plan de sensibilisation et de formation des professionnels sur les violences faites aux femmes. Le 4ème plan de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes comporte une mesure dédiée à la formation des professionnel-les en lien avec des femmes victimes de violences dont les travailleurs sociaux.  
Le projet de loi Egalité femmes-hommes consacre une **obligation de formation sur les violences faites aux femmes** ainsi que sur les mécanismes d'emprise psychologique dans les cursus de formation initiale et continue de nombreux professionnels-les dont les travailleurs sociaux.  
Afin d'opérationnaliser cette orientation, un groupe national piloté par la MIPROF a été créé en février 2014 pour élaborer des outils pédagogiques et développer la formation des travailleurs sociaux sur cette question. Il réunit les services droits des femmes et celui des formations sociales de la DGCS ainsi que l'UNAFORIS.
- La Commission Professionnelle Consultative du travail social et de l'intervention sociale (CPC), en lien avec les Etats généraux du travail, a décidé, en décembre 2013, de faire évoluer l'architecture de l'ensemble des diplômes de travail social qui relèvent du code de l'action sociale et des familles (14 diplômes).
- La Direction Générale de la Cohésion Sociale a engagé depuis le mois de septembre 2013, une réflexion prospective sur le thème « **Genre et nouveau du travail social** ». Ce travail est piloté par la Mission de l'analyse stratégique, des synthèses et de la prospective (MASSP) de la DGCS et a consisté à interroger la division sexuée du travail social, la reproduction des stéréotypes de genre par le travail social, les usagers et les publics du travail social, le genre des politiques publiques et ce, de façon systémique et prospective. Ces réflexions vont faire l'objet d'une synthèse en cours de rédaction.
- De son côté, l'UNAFORIS, depuis 2010, propose une mise en cohérence globale de ces diplômes par une meilleure lisibilité de l'architecture des formations en travail social et une simplification du système. UNAFORIS est donc pleinement engagée dans le chantier initié par la CPC. Par ailleurs, des instituts de formation adhérents d'UNAFORIS sont associés aux travaux de la MIPROF et de la MASSP.

La préparation des EGTS, la mission confiée à la MIPROF, l'ouverture du chantier sur l'architecture des formations du travail social par la CPC et les préconisations qui ressortiront du travail de la MASSP/DGCS constituent une opportunité pour intégrer dans les nouveaux référentiels diplômes certaines dimensions aujourd'hui absentes alors qu'elles sont au centre des politiques publiques françaises et européennes :

- L'égalité entre les femmes et les hommes,
- La lutte contre les violences faites aux femmes.

## Organisation d'une rencontre nationale pour élaborer des préconisations pour les nouveaux référentiels des diplômes du travail social

Dans le cadre de la préparation des EGTS et à l'initiative de deux instituts de formation en travail social, le **CRFMS-ERASME** et l'**Institut Saint Simon-ARSEEA**, et de l'association **APIAF**, parrainée par la **MIPROF** et avec le soutien de l'**UNAFORIS**, une journée d'étude nationale est organisée le 17 octobre 2014 à Toulouse.

L'objectif de cette journée d'étude est de proposer des préconisations concernant la construction de la nouvelle architecture des diplômes du travail social.

Ces préconisations s'appuieront sur une capitalisation des acquis des pratiques de formation déjà en œuvre dans des établissements de l'UNAFORIS et viseront à apporter des réponses aux questions posées dans la note de problématique du Ministère des affaires sociales et de la santé pour la préparation des EGTS « Le travail social dans le champ des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes » :

1. Comment le travail social peut-il être vecteur de changement social dans la prise en compte de ces questions d'égalité entre les femmes et les hommes ? Comment éviter l'influence des stéréotypes de genre dans l'exercice du travail social ?
2. Comment rendre plus efficace le travail de prévention, de repérage, de diagnostic des violences et de prise en charge par les travailleurs sociaux en matière de lutte contre les violences faites aux femmes ?

Comme l'invite la note de problématique citée ci-dessus, les préconisations élaborées au cours de cette journée d'étude viseront à s'assurer que les nouveaux référentiels diplômes apporteront la garantie que les futur-es professionnel-les du social seront bien compétents sur les mécanismes des violences, le repérage par le questionnement systématique, la prise en charge et l'orientation des femmes victimes de violences vers les partenaires internes et externes identifiés, qu'ils sauront recourir à une analyse genrée afin de réduire l'impact négatif des stéréotypes de genre sur l'égalité entre les femmes et les hommes et auront intégré que ces dimensions relevaient de leurs missions sociales.

Il s'agira de définir quelles compétences seraient à intégrer dans le socle commun de chacun des niveaux de qualification RNCP et quelles autres seraient spécifiques à certaines spécialités.

Afin de garantir l'opérationnalité du travail d'élaboration de préconisations facilement réintégré dans les nouveaux référentiels lors de la journée d'étude en octobre, le recensement et l'analyse des dispositifs de formation déjà mis en place dans le réseau des établissements de l'UNAFORIS seront effectués au préalable.

Cette journée d'étude nationale aura une configuration de séminaire afin de garantir un travail d'élaboration de préconisations et réunira :

- Des personnels pédagogiques d'établissements de formation du réseau national UNAFORIS mettant en œuvre des séquences ou modules de formation sur le genre, l'égalité et/ou les violences faites aux femmes.
- Des professionnels-partenaires intervenant dans ces dispositifs de formation (associations spécialisées – universitaires – etc.).
- La Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF).
- La Mission de l'analyse stratégique, des synthèses et de la prospective (MASSP) de la DGCS.
- Des personnels des services « droits des femmes » et « formations sociales » de la DGCS.
- Le Conseil Régional, la DRDFE et la DRJSCS de Midi Pyrénées (sur un moment de présentation de la journée d'étude).

**Le 16 octobre après-midi, la veille de la journée nationale**, nos trois organismes proposeront également un temps de travail et de convivialité pour faire connaissance, présenter et échanger sur les démarches et approches de formation mises en œuvre, étape préalable à la constitution d'un réseau.

### Contacts :

Maïté DEBATS association APIAF [apiafassociation@orange.fr](mailto:apiafassociation@orange.fr)  
Blandine HOST, groupe travail social et genre de l'ISS-ARSEEA - [genre.formation.sociale@gmail.com](mailto:genre.formation.sociale@gmail.com)  
Philippe LEBAILLY CRFMS ERASME - [plebailly@erasme.fr](mailto:plebailly@erasme.fr)  
Maryse TASSAIN Institut Saint Simon – ARSEEA – [m.tassain@arseea.org](mailto:m.tassain@arseea.org)